



Communiqué de presse

Les Faucheurs volontaires condamnés en 1^{ère} instance

Un « commando » délinquant et incompétent

En août 2017, 62 Faucheurs volontaires s'étaient rendus sur des parcelles d'essais agronomiques à Vieilleville dans le seul objectif de les saccager. Jugés au tribunal d'instance de Toulouse en mars 2022, seuls 3 d'entre eux avaient eu le droit à un procès.

Le 12 mai 2022 – Trois mois de prison avec sursis et 458 000 euros de dédommagement. Le jugement a été rendu hier, mercredi 11 mai, pour ces 3 Faucheurs volontaires à Toulouse. Le Collectif *Marre des Faucheurs* salue cette décision de justice qui montre aux activistes environnementalistes que le recours à la violence est injustifiable.

Saccage de parcelles d'essais

Ce sont cinq parcelles d'essais de Terre Inovia, d'Arvalis et de l'ITB¹, des instituts techniques, que les Faucheurs volontaires d'OGM ont saccagé à Vieilleville (Haute-Garonne) cette année-là. Ce type d'actions violentes, marque de fabrique des Faucheurs volontaires, est d'autant plus condamnable qu'il s'agissait grâce à ces essais du protocole Syppre mis en place en toute transparence, de tester les systèmes économes en intrants (eau, engrais, phytos). Sans compter que cette destruction a eu lieu, 10 à 15 jours avant la date de récolte prévue et bénéficiaient « à toutes les agricultures (biologique, raisonnée...) » comme le rappellent les instituts techniques.

Pour se rendre compte de l'absurdité de l'action des militants environnementalistes, il faut rappeler les termes du communiqué de presse des instituts techniques du 22 août 2017. Ces essais « visent à mettre au point des systèmes de production agroécologiques en tenant compte des spécificités locales. Dans les sols argilo-

¹ Institut technique de la betterave

calcaires en coteaux de Montesquieu-Lauragais, ils s'intéressent aux situations où l'irrigation n'est pas possible, typique des conditions de culture difficiles du secteur. Le système étudié, co-construit avec les agriculteurs et techniciens locaux, vise de nombreux bénéfices : un accroissement de la fertilité du sol dans un milieu en coteaux soumis à l'érosion, une réduction des intrants, notamment phytosanitaires de 10 à 40%, une rentabilité améliorée pour le producteur, une diversité accrue des cultures. Les variétés de tournesol saccagées sont classiques ». En clair, les Faucheurs volontaires ont vandalisé des parcelles réalisées avec des semences traditionnelles... Rappelons qu'il n'y a aucun OGM en France et les militants radicaux qui espéraient détruire des VrTH (Variétés Tolérantes aux herbicides) semences autorisées et non OGM se sont, de toute évidence, trompés...

Le statut de lanceurs d'alerte, caution de leurs actions

Les Faucheurs se présentent comme des lanceurs d'alerte invoquant l'état de nécessité pour justifier leur action. Mais la destruction et la violence ne permet jamais l'instauration d'un débat et de véritables échanges d'argumentaires.

Marre des Faucheurs : les Faucheurs Volontaires condamnés

« Nous sommes plusieurs agriculteurs à avoir subi depuis 2010 des destructions de nos champs de tournesol. Ces saccages ont été menés parfois de nuit selon des méthodes commandos parfaitement rodées. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus accepter le discours des Faucheurs et leur diktat qui relèvent d'une manipulation doublée d'une grande violence. ». Marre des Faucheurs rassemble des paysans qui ont subi des destructions dans l'Allier, l'Isère, le Rhône, la Drôme et l'Indre-et-Loire.